



L'Université

Recherche

Formation

Innovation

International

Campus

Actualités



L'équipe de DL4T, vainqueur du premier Hackathon du barreau de Bruxelles

Organisé par l'incubateur européen du barreau de Bruxelles, du 9 au 10 novembre, cet hackathon

mettait en compétition pendant 24h des juristes et des ingénieurs pour développer un prototype d'application informatique destiné à faciliter le travail de l'avocat dans le domaine de la récupération de créance.

Université Côte d'Azur, représentée par l'équipe DL4T - Deep Law for Technology, fait partie des trois gagnants de l'hackathon en présentant le prototype d'un software facilitant la récupération des créances transfrontalières par l'avocat.

Publication : 21/11/2018

Partager cet article :



Six équipes ont participé à ce premier hackathon, une épreuve de 24h où juristes et ingénieurs informatiques devaient concevoir un outil numérique à destination des avocats répondant au thème de la récupération de créances. 56 participants en provenance d'HEC Polytechnique Bruxelles, HEC Polytechnique Paris, Paris Pantheon Assas, de deux équipes mixant avocats du barreau de Bruxelles et ingénieurs et une équipe aux couleurs d'Université Côte d'Azur composée de Caroline Lequesne-Roth (juriste et directrice de la Fablex DL4T), Jonathan Attia (entrepreneur blockchain et directeur de l'observatoire du DL4T), Julie Charpenet (juriste et coordinatrice de la Fablex-DL4T), Anana Postoaca (Juriste et membre du DL4T), Benjamin Roth (ingénieur développeur) et Tomazs Ras (ingénieur développeur).

A l'issue des 24h ils ont présenté le prototype d'un Software As A Service facilitant la récupération de créances transfrontalières par l'avocat. Imaginez, une entreprise belge a un débiteur en France. Une procédure d'insolvabilité est ouverte à l'encontre de ce débiteur. L'entreprise créancière n'est pas informée des publications paraissant dans le journal officiel du pays voisin, elle n'est donc pas informée des difficultés de son débiteur et laisse passer le délai de déclaration de sa créance au passif de son débiteur. La créance est perdue. L'outil mis au point, « Save The Dept » permet de connecter l'ensemble des journaux officiels des Etats membres et d'y agréger un système d'alerte automatique à destination de l'avocat et à son client. La procédure de déclaration est ensuite automatisée et suivie par l'avocat grâce à un dashboard intuitif.

Le projet présenté par l'équipe azurienne a retenu l'attention du jury composé de 13 membres dont des avocats spécialisés en recouvrement de créances, des huissiers, des universitaires, les bâtonniers des barreaux de Bruxelles et les Présidents de l'incubateur européen du barreau de Bruxelles. Les délibérés se sont déroulés par consensus et à l'unanimité l'équipe DL4T est lauréate de l'hackathon. Le projet soumis a été jugé original, abouti et très porteur. Le dialogue entre ingénieurs et juristes, au coeur du projet DL4T, a donc vu sa première réalisation récompensée. Après avoir obtenu le prix du jury, l'outil développé par l'équipe DL4T sera présenté, avec deux autres produits, à l'ensemble des avocats du barreau de Bruxelles et soumis au vote pour déterminer à qui reviendra le prix du barreau.

Contact

Julie Charpenet

Coordinatrice Fablex-DL4T

Recommended for you



Deux nouvelles directions
pour la formation et la...

univ-cotedazur.fr



A l'origine de l'asymétrie,
une protéine qui donne...

univ-cotedazur.fr



Maison des études
doctorales

univ-cotedazur.fr

AddThis